



NAO 2017 dernière réunion

Le 22 février s'est déroulée la dernière réunion des NAO 2017, qui avait bien mal débutée car la Direction est arrivée avec des propositions s'apparentant à un spectacle comique...

Jugez par vous-même: voici les premières propositions de la Direction lors de cette réunion:

- ◆ **clause de sauvegarde compensé sur le complément salarial pour les ouvriers/employés et sur le DPM pour les agents de maîtrises et rien pour les cadres et assimilés ?**
- ◆ **Revalorisation de la valeur du point +0,5 % au 1er mars ?**
- ◆ **Indexation des primes (indemnité d'équipe tardive, de Coam et de Copm sur la valeur du point) ?**
- ◆ **1/2 prime outillage pour les magasiniers et agents logistiques (17€ par mois) ?**
- ◆ **Prime dimanche portée à 60€ au lieu de 57€ ?**
- ◆ **1 onzième de bonus en cas de PIBC complète et sous la condition de n'avoir aucun accident même non responsable ???**

La Cgt a fortement insisté pour que la Direction revoit sa position pour maintenir la clause de sauvegarde pour tous et surtout sur la valeur du point.

En effet comment peut on proposer une augmentation basée uniquement sur le complément salarial et le DPM et oser l'appeler « clause de sauvegarde », sans qu'elle n'augmente la valeur du point 100 et l'ensemble des primes indexées.

Rappelez vous en 2012, une semaine de grève pour le maintien de la clause de sauvegarde... qui maintient le pouvoir d'achat en fonction de l'inflation sur l'année. (source INSEE).

Pour la « 1/2 prime outillage », la Cgt considère une fois de plus que la Direction cherche à faire des économies de bouts de chandelles et se trompe de cible. **Là encore, la Cgt interviendra pour une attribution totale de la prime pour les agents logistiques et les magasiniers.**

Sur le bonus PIBC, la Cgt a demandé à la Direction comment elle pouvait faire porter la responsabilité à un conducteur responsable et professionnel d'un accident non responsable... ou comment rendre responsable un conducteur de la responsabilité des autres???

De plus la Cgt a rappelé à la Direction que la Cgt, la Cfdt et Sud ont fait des demandes pour renégocier l'accord PIBC, bien avant et hors NAO. La Direction a donc accepté de rediscuter ce point hors NAO.

Pour la prime dimanche, la Cgt a demandé d'augmenter le temps de récupération, qui n'est pas revalorisé depuis des années. La Direction le refuse prétextant que les 4H30 étaient bien au dessus de la valeur de 60€...?

Après une interruption de séance...la Direction est revenue avec de nouvelles propositions :

- ◆ **Maintien de la clause de sauvegarde pour tous... et sur la valeur du point.!**
- ◆ **Revalorisation de la valeur du point +0,5% au 1er janvier**
- ◆ **Indexation des primes (indemnité équipe tardive, Coam et Copm sur la valeur du point)**
- ◆ **Prime outillage complète pour les magasiniers et agents logistiques (37,91€ par mois)**
- ◆ **Prime dimanche portée à 60€ au lieu de 57€**

Pour la CGT, il semble important de vous préciser que, contrairement à ce qu'écrit la cfdt, elle n'a pas été **la seule à défendre « bec et ongles »** le maintien de la clause de sauvegarde POUR TOUS...

Sur la base de ces dernières propositions, la Cgt recueille votre avis concernant le niveau des propositions et l'accord salarial mis à la signature !!!

Commission sur les risques physiologiques des roulements conducteurs

Le lundi 20/02 s'est tenue à la demande de la Cgt en CHSCT, la commission des risques physiologiques des roulements conducteurs.

Pour la CGT, un TM ne peut se construire sans un temps de battement suffisant permettant au conducteur de repartir « reposé » en toute sécurité!!!

A notre grande surprise, la Cfdt ne s'est pas présentée à cette réunion, alors qu'elle avait insisté pour y siéger, sûrement soucieuse de voir l'application des futurs TM avec la moyenne portée à 7H15 suite à sa signature de l'accord 2017 sur les conditions de travail des conducteurs.

Après des échanges constructifs avec la médecine du travail, nous avons demandé à la Direction de pouvoir graphiquer un temps de repos de 20 minutes minimum sur les TM, notamment pour les équi-

pes qui touche l'indemnité de repas décalé.

La Cgt a aussi exigé de la Direction un contrôle des affectations des voltigeurs pour éviter que la gestion ne leur change leurs natures d'équipes sans repos entre 2 parités.

Maintenant la balle est dans le camp de la Direction, libre à elle de suivre les préconisations de cette commission ou de poursuivre sa recherche effrénée de la productivité au détriment de la santé physique et psychologique des conducteurs.

D'autant que la Cgt vous rappelle que les derniers accords signés par Sud et Cfdt laissent le champ libre à la Direction pour dégrader lourdement les conditions de travail des conducteurs...

Pour preuve, certains TM été à la sauce nouvel accord ont déjà pointé le bout de leur nez et le moins que l'on puisse dire c'est que les journées vont être très longues et soutenues!!!



13^{ème} congrès CGT - TU Tisséo

Le samedi 25 février 2017 s'est tenu le XIII^{ème} congrès de notre syndicat, un congrès tourné vers l'avenir, un congrès riche de débats constructifs porteurs de nouveaux élans revendicatifs.

Un congrès avec la présence d'un grand nombre de jeunes traminots, un grand nombre de nouveaux syndiqués qui sont un gage d'avenir rassurant pour le syndicalisme Cgt.

Le congrès a été l'occasion d'une transmission de responsabilité avec le changement de son secrétaire général et le renouvellement de sa Commission exécutive.

Guy DAYDÉ est remplacé par Stéphane CHAPUIS à la Direction du syndicat. Cette transmission de responsabilité se fera comme toujours à la Cgt avec l'accompagnement de la Direction sortante.

Guy reste à la direction du syndicat pour accompagner notre nouveau Secrétaire Général Stéphane dans ses nouvelles responsabilités pour une continuité revendicative et un bon suivi des dossiers en cours.

Dans l'entreprise d'abord, avec les combats à mener contre l'aggravation annoncée des conditions de travail des conducteurs suite à la signature du dernier accord porteur de reculs sociaux importants, la défense des services techniques attaqués de toutes part menacés de disparition avec la sous traitance, la menace de la loi EL KOMRHI que la

Direction ne se privera pas d'appliquer et les menaces de privatisation générale de l'entreprise, menaces explicites pour qui prendra le temps de lire le Contrat de Service Public passé entre le SMTC et la Régie Tisséo.

Il suffit pour s'en convaincre de constater que la privatisation partielle a déjà commencé avec la sous traitance de plusieurs lignes urbaines et l'extension du poids du privé dans la gestion des TAD.

Pour ensuite éclairer les Traminots sur les attaques permanentes du gouvernement et du patronat sur la protection sociale, les retraites, la santé et toutes les garanties sociales gagnées de hautes luttes dans les entreprises.

L'inversion de la hiérarchie des normes dans le droit social inscrite dans la loi travail est le danger le plus important que les salariés auront à combattre dans le proche avenir y compris les Traminots.

Composition du nouveau bureau:

Secrétaire général: Stéphane CHAPUIS
Secrétaire adjoint: Guy DAYDÉ

Trésorier : Franck PONTILLON
Trésorier adjoint : Sébastien CHANTRIEUX

Responsable Qualité de Vie Syndicale :

Frédéric DI PALMA
Jean Phillipe FAVIER
Bernadette AGRAFEIL

Délégués Syndicaux:

Bernadette AGRAFEIL : Frédéric DI PALMA
Ramin HAGHCHENO : Franck PONTILLON